

Vivre à Daverdisse

Daverdisse - Gembes - Haut-Fays - Porcheresse

Avril
2018



Bulletin communal trimestriel



Thierry TITEUX sprl
Infirmier indépendant

Soins à domicile 24h/24
Disponible 7j/7

rue de Dinant 7
5555 BIEVRE
Tél. 061 46 81 05
Gsm 0497 74 38 16



Vert de Gris

prêt-à-porter
FEMMES - HOMMES
tailles 34 à 52

lundi : / 13h30-18h0
mardi : **Fermé**
mercredi : 9h30-12h30 / 13h30-18h00
jeudi : 9h30-12h30 / 13h30-19h00
vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-18h00
samedi : 9h30-12h30 / 13h30-18h00
dimanche : **9h30-12h00** /



NATHALIE CLARINVAL
nathcla@hotmail.com
Rue de Bouillon, 1 - 5555 BIEVRE
061 31 53 84 - 0477 79 41 63
www.vertdegris-bievre.be

Regifo

Edition SPRL .be

Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders (avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

- > Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
- > Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
- > Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Nous sommes la solution.

Vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire :

Par mail : info@regifo.be ou par tél. 071 / 74 01 37

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -

Sommaire

Edito 3

Vœux 2018 3

Conseil communal 5

Travaux communaux 6

Le GAL 7

Infos de l'AIVE 8

Police 10

Interm'aide 10

«L'équilibre forêt-gibier»

Le sujet est souvent abordé dans des revues sylvicoles ou de conservation de la nature mais rarement dans des articles de presse grand public.

Mais quel est donc cet équilibre?

Depuis plus de 50 ans, j'ai pu lire bien des articles sur cette problématique, mais c'est bien différent d'être également confronté sur le terrain à constater bien des échecs de plantations ou de destructions de semis naturels par le grand gibier.

Ce déséquilibre est dû aux hivers moins rigoureux, aux nourrissages intensifs soit en forêt ou en zone agricole en bordure de forêt ce qui engendre des surpopulations.

La chasse a bien changé depuis l'époque où il n'y avait ni clôture ni nourrissage (ou si peu et en période hivernale uniquement)

La commune de Daverdisse avait fait le choix lors de relocations en 2011, dans son cahier des charges d'interdire le nourrissage sur les forêts communales afin de lutter contre l'élevage de gibier. Aucune autre commune à ma connaissance n'a suivi

Le législateur reste passif alors que le nourrissage devrait être interdit sur l'ensemble des forêts wallonnes.

Peut-on cultiver et pratiquer l'élevage sur une même parcelle? C'est bien ce qui est autorisé encore à ce jour sur l'ensemble de nos forêts.

Depuis des lustres, la problématique des dégâts de gibier est évoquée, mais aucune solution n'est proposée au niveau régional.

Dans notre commune 60% de nos forêts sont en Natura 2000. Est-ce une protection supplémentaire? J'aurais tendance à dire oui, mais sur le terrain le résultat est plus que décevant.

Chacun à notre niveau, nous devons lutter contre les excès qui nuisent et détruisent notre patrimoine naturel, afin que les générations futures puissent jouir de ce qu'ont connu nos parents et nos grands-parents, des forêts avec beaucoup moins de dégâts qu'actuellement.

Pour le Collège, Firmin

Vœux 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,
Madame la Présidente du CPAS,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et de l'Action sociale,
Mesdames et Messieurs chacun en vos titres et qualité,

C'est un moment traditionnel mais bien particulier que revêt cette cérémonie des vœux. Celle-ci est d'autant plus remarquable qu'il s'agit de la dernière de la législature. Je laisserai donc le soin à Maxime d'en dresser le bilan.

2018 est donc une année charnière pour nos élus locaux mais également pour vous, pour nous, membres du service public local.

Une campagne électorale, c'est un temps précieux pour une commune. Elle doit être à la hauteur des enjeux, et ils sont nombreux. Elle doit être inventive, elle doit provoquer des débats, elle doit confronter des projets. Tout cela, c'est la base de la démocratie locale et donc la base de notre vivre-ensemble.

Cependant, une campagne électorale n'est pas neutre, pas objective. Elle peut faire ressentir ses impacts sur notre travail, notre motivation, notre individualité.

Dans un premier temps, je m'adresse à vous, futurs candidats, et peut-être futurs élus. Derrière chaque travail, il y a un homme, une femme, seul ou en équipe. Chacun y met son cœur, son courage, son dynamisme et ses compétences. Avant de critiquer, pensez-y. De par vos beaux discours, qui voulez-vous atteindre? Les hommes et les femmes qui y ont participé à sa réalisation ou le corps politique? Avec quel objectif? Le personnel ne doit pas être le dommage collatéral de cette année électorale.

La citation de GANDHI « Lorsque nous critiquons, il faut le faire avec une humilité et une courtoisie qui ne laisse subsister aucune amertume », se vaut d'être méditée.

Maintenant, je m'adresse à vous, employés au sens large du terme, ouvriers, membres de l'équipe éducative. La campagne électorale ne doit pas être le jeu de manipulations, d'influences internes.

Il nous appartient à tous et toutes de réaliser notre travail avec professionnalisme, voire encore plus de professionnalisme que de coutume. Nous ne devons pas juger de l'opportunité des décisions qui sont prises mais bien réaliser les missions pour lesquelles nous avons été engagés. Nous devons faire preuve de respect envers l'autorité, le citoyen mais sommes en droit d'en attendre en retour. Nous avons également un devoir de réserve et de discrétion. Ne l'oublions pas ...

Je souhaiterai que l'année 2018 soit une année sereine où chacun puisse trouver sa place et se sentir bien. J'aimerais que l'année 2018 voit se concrétiser les derniers projets d'une législature riche en travail et en émotions. Je voudrais qu'en 2018 chacun trouve en soi la force, l'énergie de faire fi de ces tensions électoralistes afin de garder un climat de travail serein et épanouissant.

Je vous souhaite à tous et toutes une parfaite santé pour vous et vos proches, de la prospérité et de la passion dans vos activités, de l'amour et de l'amitié autour de vous durant toute l'année.



Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,
Chers ami(e)s,

Nous sommes heureux de vous recevoir aujourd'hui à l'occasion de notre cérémonie des vœux du nouvel an. Les fêtes de fin d'année étant déjà derrière nous, il est temps d'entamer la dernière ligne droite de cette législature. Contrairement aux années précédentes, mais vous vous en doutez, il ne sera pas possible d'éviter l'exercice de la présentation d'un bilan de nos réalisations.

Au vu du contexte actuel, où les communes sont de plus en plus sollicitées en terme de compétences, de charge de travail ou en report de charges financières venant des pouvoirs dits supérieurs ... quand elles ne doivent pas subir des choix peu compréhensibles et des contrecoups de réformes mal ficelées ... notre commune a réalisé l'exploit de terminer tous ses exercices comptables en positif et de présenter tous ses budgets en boni, agrémentés de mises en réserves financières pour la réalisation de projets futurs, ... et chaque fois à la satisfaction unanime du conseil communal, majorité et minorité confondues, sans qu'aucun choix stratégique important n'ait jamais été contesté.

Si vous saviez le nombre de fois, en cinq ans, où quelqu'un nous a dit, en parlant d'une de nos idées ou d'un projet communal, « vous n'y arriverez pas, c'est impossible ! » ou « on a pas le temps, pas les moyens, ... ». C'est ainsi, qu'au moment d'écrire ce discours, et de chercher une phrase qui puisse résumer tant le volume de travail, que l'excellence des résultats et la quantité de subsides obtenus, j'hésite entre une phrase de Nelson Mandela « cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse » et une autre d'un auteur inconnu « d'impossible à possible il n'y a que deux lettres », avec une légère préférence pour la seconde. Parce que ces deux lettres, de par notre travail, nous les avons effacées.

Car à Daverdisse comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs, au cours de ces cinq années, le Collège communal, fort de sa fondamentale légitimité démocratique, n'a cessé de développer des projets, des services, des initiatives à même de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population, à nos spécificités locales.

Les renforcements des services de base (administration, travaux, forêts, enseignement, extrascolaire, services sociaux,...) dans le cadre d'un plan stratégique, la lutte contre les dérapages environnementaux (notre volonté de réduire notre empreinte écologique via la mise en place d'un plan d'action énergie durable), l'obtention de subsides conséquents en développement rural pour les dix prochaines années, l'animation culturelle en collaboration avec la cellule de la Haute-Lesse, l'amélioration continue de la « connectivité » des ménages, la signature de partenariats porteurs de résultats, la création d'aides innovantes et la réduction de la pression fiscale, pour ne citer que ces quelques exemples emblématiques, sont à notre sens représentatifs de la volonté collégiale de défendre l'intérêt communal au quotidien, dans l'intérêt de nos habitants.

C'est bien beau, un tel discours, mais en pratique pour notre commune, qu'a-t-on réalisé ? qu'est-ce qui est réceptionné ? en cours ? en projet (confirmé bien évidemment) ? Impossible de tout citer, mais nous allons quand même tenter un exercice (non exhaustif) des coups de cœur du Collège. Vous excuserez les nombreux oublis qui permettront de raccourcir ce discours et passer à l'apéritif plus rapidement.

Commençons par les travaux, notre priorité, avec nombre de créations et entretiens de voiries communales, voiries agricoles et chemins forestiers, égouttages, trottoirs, place d'église,... partenariats pour l'enfouissement de la moyenne tension et de la fibre optique, rénovation des conduites d'eau ... sécurisation des villages... réfection du pont des gades... entretiens, aménagements et mise en conformité des bâtiments publics... investissements conséquents pour le service ouvrier (nouveau hall, matériel, etc...)... aménagements extérieurs « classiques » ou plus conséquents telle que la couverture des terrains de pétanques... cinq années de travaux forestiers en continu (plantations, élagages, dégagements, dépressage, clôtures et protections individuelles, etc...).

Et cela sans compter les gros chantiers subsidiés, terminés, en cours et à venir, que sont la toiture de l'Eglise à Porcheresse, les travaux de voirie dans Gembes, la rue de Redu pour le plan d'investissement actuel et la rue des Routis à Daverdisse pour le prochain, l'extension de l'école de Haut-Fays, l'aménagement des infrastructures sportives, la rénovation complète de la maison de village de Gembes, la



création d'une maison des associations au presbytère de Haut-Fays, l'aménagement du centre de Porcheresse, la voie lente transcommunale et les nombreux entretiens de voirie prévus en extraordinaire.

Rien de ce qui vient d'être cité n'aurait été possible sans un travail administratif de qualité. Travail qui nous a permis d'aboutir dans beaucoup d'autres dossiers. Comme par exemple : l'obtention de permis d'environnement pour l'ensemble des salles communales, la création d'une prime pour aider nos aînés à se maintenir à domicile, une prime pour soutenir nos étudiants, une autre pour la création ou la reprise d'activité commerciale rendant service à nos habitants, l'installation d'un distributeur de billet dans un bâtiment communal, le nettoyage de la comptabilité communale, le regroupement des fabriques d'églises, la fusion des maisons de tourisme, un soutien dans nos choix de réduire la taxation, de diminuer le forfait immondices dès notre entrée en fonction et d'augmenter les primes de naissance ou encore de soutenir les accueillantes d'enfants via une prime, énormément de travail sur les dossiers énergivores du Programme Communal de Développement Rural et du Plan d'Action Energie Durable... A cela il faut ajouter la gestion des projets induits de nos partenariats extérieurs avec la création d'un Groupe d'Action Locale et d'un Parc Naturel Ardenne Méridionale entre autres ...

Sans pour autant entrer dans les chiffres, tous les acteurs impliqués ont pu se rendre compte des augmentations conséquentes dans les moyens apportés en soutien des services scolaires, extrascolaires, culturels et sociaux. Et nous nous félicitons des évolutions de ces derniers au cours de notre mandat. Pour ne pas allonger inutilement, et pour éviter de nous mettre trop en avant sur des résultats qui ne sont pas uniquement les nôtres, nous vous renvoyons vers les acteurs concernés pour plus de détails.

Il serait impossible de continuer ce discours de nouvel an sans parler de vous. Votre présence, aujourd'hui, témoigne à suffisance de votre confiance dans l'avenir de cette commune. Soyons en fiers et heureux. Nous connaissons votre valeur, votre enthousiasme, votre dynamisme. Le changement que nous annoncions lors de la campagne électorale de 2012 ne se proclame pas, il ne se déclame pas, ... il se réalise sur le terrain à force de travail et de motivation à la condition que tout un chacun s'implique et s'engage pour en devenir un acteur. C'est ce que vous avez fait, nous en sommes les témoins depuis notre arrivée au Collège. Sachez que cette commune vous appartient, quels que soient votre service, votre fonction, votre lieu de travail...et sa réussite sera ce que vous voudrez qu'elle soit !

Je crois pouvoir m'exprimer au nom du Collège et affirmer que, au vu des résultats exceptionnels obtenus tout au long de ces cinq années, connaissant les nombreux projets en préparation et les dossiers qui n'attendent qu'à être subsidiés, un avenir commun, au-delà de cette législature permettrait de pérenniser le fonctionnement de votre commune et garantir tant la réalisation technique que la gestion financière des projets structurants présentés en développement rural, en plan d'investissement communal, en programme prioritaire des travaux ou encore en droits de tirage divers.

Avançons ensemble... soyez déterminés, soyez investis comme vous l'avez toujours été. Croyons plus que jamais en notre commune. Nous avons confiance en vous, en vos capacités. Nous avons prouvé que nous formions une équipe « qui gagne » dans la défense de l'intérêt général de notre commune et de ses habitants. Restons en alerte, attentifs à la défense de nos spécificités, continuons à performer de la sorte et façonnons ensemble l'avenir de notre commune !

Conseil communal

Conseils communale du 5 décembre 2017

1. Installation d'une petite éolienne. Dossier de demande de permis d'urbanisme. Approbation
2. PIC 2017-2018. Entretien extraordinaire de voiries 2017. Cahier des charges et conditions du marché. Approbation
3. Vivalia. Assemblée générale ordinaire. Décision
4. Idelux. Assemblée générale stratégique. Décision
5. AIVE. Assemblées générales extraordinaire et stratégique. Décision
6. Idelux Finances et Idelux projets publics. Assemblée générale stratégique. Décision
7. ORES Assets. Assemblées générales extraordinaire ordinaire. Décision

Conseil communal du 23 janvier 2018

1. Propriété communale. Désignation d'un auteur de projet dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien presbytère de Haut-Fays en maison des associations. Cahier des charges et conditions du marché. Décision
2. Propriété forestière. Création d'un parc naturel de l'Ardenne Méridionale. Décision
3. Propriété forestière communale. Affouagers 2018
4. Propriété forestière communale. Acquisition de parcelles forestières en vente publique. Décision
5. Consultation des nourrissons. Convention entre la Commune et l'ONE quant au passage d'un car sanitaire de l'ONE. Décision
6. Asbl Groupement d'informations géographique. Convention portant sur les conditions d'utilisation des solutions développées par l'asbl et mises à la disposition des collectivités publiques locales. Approbation
7. Matériel. Acquisition d'une tronçonneuse professionnelle pour le service ouvrier forestier. Cahier des charges et conditions du marché. Approbation

Travaux communaux

Fin novembre

- empierrement de chemins forestiers
- dépressage au Ry de Bissus
- ramassage des feuilles
- fauchage des bords de voiries
- élagage à Gerhenne et aux Hadjeaux
- pose de lattis de protection en forêt
- nettoyage des aqueducs en forêt
- réparation d'un rail de sécurité à Daverdisse

Décembre

- salage des routes et des cours d'école
- élagage en hauteur Derrière Monseufoy et à la Virée aux Scies
- aménagement d'une pièce à l'école de Gembes (démontage de l'estrade, carreler, mettre en couleur)
- construction de nouveaux «chalets mobiles»
- isolation de la toiture du Centre Touristique
- dégagement de chablis
- nettoyage de passages d'eau en forêt
- façonnage de tuteurs
- installation des crèches

Janvier

- terminer aménagement école de Gembes
- salage et déneigement
- réparation de clôture de protection
- placement de nouveaux ralentisseurs
- nettoyage d'aqueducs dans les villages
- démontage d'une cheminée au foot
- élagage en hauteur à Monseufoy et Derrière Monseufoy
- installation de tuteurs aux Grandes Virées
- continuer l'isolation au Centre Touristique
- commencer à marquer les parts d'affouages
- nettoyage d'un abribus brûlé à Haut-Fays
- curage de fossés
- nettoyage d'accotements
- démontage des crèches

Début février

- réparation d'une passerelle à Porcheresse
- salage et déneigement
- façonnage de piquets à Rancenne
- travail en atelier pour réparation de l'abribus brûlé
- démontage barrières à l'école de Haut-Fays en préparation des travaux



+ les travaux récurrents :

raccordement et réparation d'égouts, nettoyage des avaloirs, enterrements, poubelles publiques, entretien de l'outillage, relevés des compteurs, transport des barrières, signalisation, chalets pour les événements sur la commune, etc

Le GAL Ardenne Méridionale, une association locale pour des projets concrets !

Récemment, les communes de **Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin** se sont associées pour former un **nouveau territoire de projets**.

Rassemblant des partenaires publics et des partenaires privés issus des forces vives de la région, le Groupe d'Action Locale a pour objectif de la dynamiser en s'appuyant sur ses atouts, ses besoins et ses habitants.

Parce que la volonté est d'agir efficacement et concrètement, plusieurs projets ont été identifiés dans cinq secteurs : l'agriculture, la sylviculture, le tourisme, l'action sociale et la communication. Nos actions, menées depuis avril 2017, sont multiples :

Agriculture

- Encourager la diversification agricole
- Améliorer la distribution et la promotion des produits locaux
- Développer des ateliers de transformation collectifs
- Soutenir les filières agricoles innovantes

Sylviculture

- Valoriser la filière bois locale
- Participer à une meilleure gestion de la forêt privée

Tourisme

- Mettre en valeur les guides du territoire
- Développer un tourisme à mobilité douce
- Valoriser les promenades, circuits et randonnées
- Professionnaliser le secteur touristique

Action sociale

- Soutenir et fédérer les acteurs sociaux du territoire
- Orienter les jeunes chercheurs d'emploi vers des filières professionnalisantes
- Développer une offre de tourisme accessible
- Créer des activités intergénérationnelles

Communication

- Développer une identité territoriale
- Concevoir un magazine télévisé de valorisation du territoire
- Organiser des événements fédérateurs et festifs

Soutenues financièrement par l'Europe et la Région Wallonne, les actions du GAL veulent développer le potentiel de l'Ardenne méridionale à long terme.

Des idées ou l'envie de développer votre région ? N'hésitez pas à contacter notre équipe, votre énergie sera nécessaire à l'aboutissement des projets !

Hélène Poncin | Coordinatrice | 0474/77.38.74
Julie-Ambre Flauder | Chargée de mission Tourisme & Communication | 0474/53.11.10
Sylvain Trigalet | Chargée de mission Agriculture & Sylviculture | 0474/53.11.14
Wendy Rykers | Chargée de mission Action Sociale | 0476/78.07.78
Grand Place, 25, 6850 Paliseul | 061/46.03.44
info@ardenne-meridionale.be
Suivez-nous sur Facebook : [@galardennemeridionale](https://www.facebook.com/galardennemeridionale)
www.ardenne-meridionale.be



Balades

Balades guidées pour découvrir de nouvelles facettes de l'Ardenne

En lien avec l'exposition « L'Ardenne Éternelle racontée par Jean-Luc Duvivier de Fortemps » à voir du 27/02 au 19/03 à l'Archéoscope Godefroid de Bouillon

17 mars 2018 – La nature le long de la voie de l'ancien Tram vicinal - Bouillon

Anne-Marie Laming partagera avec vous ses connaissances sur les arbres, l'histoire du tram du centre de Bouillon, vous suivrez l'ancienne voie du Tram.

18 mars 2018 – A la découverte de la nature ardennaise – Noirefontaine (Bouillon)

Nele Borgers vous fera découvrir la nature ardennaise au cours d'une promenade de 5,5 km à Noirefontaine.

Information et inscription (obligatoire) à la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon-en-Ardenne : 061/46 52 11

Des promenades organisées par les guides et le GAL Ardenne Méridionale en partenariat avec la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon-en-Ardenne et l'Archéoscope Godefroid de Bouillon

Le Gal

Formation

« Label Wallonie Destination Qualité »

Vous êtes opérateur touristique ?

Vous souhaitez améliorer la qualité de vos services, votre image, votre réputation ?

Vous souhaitez augmenter la satisfaction de vos clients et les fidéliser davantage ?

Vous voulez vous positionner dans un secteur touristique toujours plus concurrentiel ?

Une formation gratuite de trois jours vous est proposée afin d'obtenir le label « Wallonie destination Qualité » pour votre établissement ou activité.

27 avril 2018 et 4 mai 2018 | de 9h à 18h | Maison de Village | **Bertrix**

28 mai 2018 | 9h à 13h | Maison du Tourisme | **Bouillon**

Formation gratuite | Infos et inscription auprès du GAL : 061/46.03.44 ou 0474/53.11.10

ou à julie-ambre.flauder@ardenne-meridionale.be

Une organisation du GAL Ardenne Méridionale, des ADL Bièvre-Vresse et BBHP et de la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon-en-Ardenne



Les infos de l'AIVE



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2018 : INSCRIVEZ-VOUS !



INSCRIVEZ-VOUS SUR
WALLONIEPLUSPROPRE.BE
081 32 26 40

MOI, JE LE FAIS !



Quand ? Les 23, 24 et 25 mars 2018, partout en Wallonie.

Objectif ? Donner un coup d'éclat à notre rue, notre quartier, notre village, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés. Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises... tout le monde peut participer. En 2017, plus de 73 000 citoyens ont ramassé 247 tonnes de déchets sauvages (72 tonnes de PMC (bouteilles plastiques, cannettes et cartons à boisson) et 175 tonnes de déchets « tout-venant »).

Comment s'inscrire et recevoir le matériel ?

Inscrivez-vous sur www.walloniepluspropre.be jusqu'au 15 mars 2018.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- **vous inscrire seul ou avec d'autres personnes** en cliquant sur « J'inscris mon équipe ». Vous recevrez ensuite un kit de nettoyage composé de gants, de gilets fluorescents et de sacs poubelles.
- **rejoindre une équipe existante** en cliquant sur « Je rejoins une équipe ».

>>> Plus d'infos sur www.walloniepluspropre.be et facebook.com/walloniepluspropre

LE CONSEIL DU MOIS

Pour plus de confort pour les usagers et les préposés, **il faut arriver au plus tard 15 minutes avant la fermeture du recyparc.**

>>> Plus d'infos sur www.idelux-aive.be > Déchets > Recyparcs > règlement d'ordre intérieur des recyparcs.

RECYPARCS FERMÉS

- **mardi 13 mars 2018** (formation des préposés) ;
- **samedi 31 mars et lundi 2 avril 2018** (week-end de Pâques).



VOTRE HABITATION EST SITUÉE EN ASSAINISSEMENT AUTONOME ?



Depuis le **1er janvier 2018**, la « Gestion Publique de l'Assainissement Autonome » (GPAA) est opérationnelle. **Objectif ? Accompagner le particulier et garantir le bon fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI).**

Et concrètement ?

Pour les nouveaux systèmes d'épuration individuelle (SEI) installés à partir du 1er janvier 2018.

Si votre installateur est certifié par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau), le montant de la prime sera déduit de votre facture (l'installateur la facturera directement à la SPGE) et le « contrôle du 1er fonctionnement » sera gratuit.

En contrepartie du paiement du « Coût-Vérité Assainissement (CVA) » (via votre facture d'eau), vous bénéficierez :

- du remboursement d'une partie des entretiens (120 € HTVA pour un SEI ≤ 20 EH) ;
- de la gratuité des vidanges du SEI ;
- d'un accompagnement et de conseils.

Pour les systèmes d'épuration individuelle installés avant le 1er janvier 2018.

Vérifiez sur votre facture d'eau si vous vous acquittez du CVA.

- Si vous payez le « Coût-Vérité Assainissement », vous pouvez demander à intégrer la GPAA et bénéficier des services repris ci-dessus.
- Si vous êtes exempté du CVA, à vous de choisir :
 - soit vous maintenez cette exemption ;
 - soit vous renoncez à l'exemption du CVA pour intégrer la GPAA et bénéficier des services repris ci-dessus.

Après le 31 décembre 2021, tous les SEI devront être repris dans la GPAA et vous bénéficierez des services repris ci-dessus (en contrepartie du paiement du CVA).

Notez que l'intégration dans la GPAA se fait après vérification du bon fonctionnement de votre SEI.

En savoir plus ?

>>> www.spge.be/gpaa et via la brochure téléchargeable La gestion publique de l'assainissement autonome.

>>> **par téléphone** : +32 63 23 18 11, un conseiller en environnement de l'AIVE répond à vos questions.

Police

LA ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE VOUS INFORME SUR LES CONDITIONS DE DETENTION DE CHEVAUX EN PRAIRIE

Depuis le 10 janvier 2013, une loi qui s'applique notamment aux chevaux prévoit que, en l'absence d'un abri ou d'une protection naturelle, les animaux détenus à l'extérieur doivent pouvoir être placés dans une écurie. Les haies et les arbres peuvent servir d'abri naturel à condition qu'ils offrent une protection suffisante contre les précipitations et le vent.

Pour les chevaux, certaines conditions doivent être respectées pour pouvoir les laisser à l'extérieur.

Les animaux doivent être en bonne santé, en bon état d'embonpoint et avoir un poil d'hiver bien développé. Les jeunes animaux, de même que les plus vieux, ne doivent pas être détenus à l'extérieur en cas de gel. Lors de mauvaises conditions météorologiques, telles que pluies abondantes ou neige, le propriétaire de l'animal doit mettre à sa disposition un endroit sec. Cet abri doit aussi garantir une liberté de mouvement suffisante. Les chevaux qui vivent dehors ont besoin d'un abri fermé sur trois côtés et orienté vers les vents dominants.

En cas de non-respect de ces conditions et après une mise en garde par l'Unité Bien-être animal (UBEA) du Service public de Wallonie (DGO3) ou par les services de police, un procès-verbal pourra être rédigé pour «animaux négligés».

De même, si vous constatez un phénomène de négligence ou de maltraitance d'animaux, un formulaire en ligne sur le site www.wallonie.be/fr/bienetreanimal vous permet de déposer une plainte auprès de l'UBEA.



Interm'aide

Un divorce, une séparation... et l'équilibre peut être bouleversé tant pour les parents que pour les enfants.

Malgré ce bouleversement, vous restez parents.

Vous souhaitez donner à votre enfant une place hors de vos conflits et lui apporter sécurité et apaisement ?

Le service Interm'Aide peut vous accompagner dans cette démarche.

Nous vous aidons à coopérer dans l'exercice conjoint de l'autorité parentale en se centrant sur les besoins de votre enfant.

Nous pouvons vous rencontrer individuellement et/ou ensemble et poursuivre avec vous un travail d'information, d'écoute, de sensibilisation, de soutien et d'orientation.

Notre service est gratuit, confidentiel, non contraignant et indépendant de toute instance judiciaire.

Nous vous recevons sur trois antennes : Neufchâteau, Libramont et Saint-Hubert.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet : www.intermaide-rps.com ou nous contacter au 0492/77.54.40.



Pour nous contacter :

- Lundi de 9h à 13h
- Mercredi de 9h à 12h
- Vendredi de 12h à 15h



3 antennes :

- Neufchâteau
- Saint-Hubert
- Libramont



Rester parents dans la séparation

*« Parfois on regarde les choses
Telles qu'elles sont
En se demandant pourquoi
Parfois, on les regarde
Telles qu'elles pourraient être
En se disant pourquoi pas »*

- G. ROUSSEL -

Nous contacter :

0492/77.54.40



Avec le soutien de la
Province de Luxembourg

Un divorce, une séparation... et l'équilibre peut être bouleversé tant pour les parents que pour les enfants.

Dans ces conditions, continuer à avancer en gardant à l'esprit qu'on est avant tout parent est déjà une piste...

Nous sommes traversés par toutes sortes d'émotions en tant qu'adultes.

Ce n'est pas toujours facile de pouvoir apporter des réponses adaptées à son enfant et s'accorder, en tant que parent, sur un discours commun...



Malgré la séparation, vous restez parents.

Vous souhaitez donner à votre enfant une place hors de vos conflits. Vous souhaitez pouvoir lui donner le temps et l'espace pour lui apporter sécurité et apaisement...

Interm'Aide peut vous accompagner dans cette démarche.

Interm'Aide:

- Vous accueille et vous écoute
- Vous informe et répond à vos questions
- Vous propose quelques rencontres dans le but de communiquer de manière constructive concernant vos enfants
- Cherche avec vous l'orientation qui vous convient le mieux (médiation familiale, conciliation en chambre des règlements à l'amiable, autre intervention psycho-sociale, etc...)

Le service est gratuit, confidentiel, non contraignant et indépendant de toute instance judiciaire

Depuis 1889

JACQUEMART

& Fils sprl

Allée des Marronniers 80
6929 DAVERDISSE

☎ 084 38 82 66

☎ 084 38 83 87

✉ menuiserie.jacquemart@live.be



L'entreprise JACQUEMART résoud tous problèmes de menuiserie et offre des services en:

Châssis bois-alu-pvc - Aménagement intérieur
Portes - Portes coupe-feu

Plafonds - Parquets - Placards • Charpentes & toitures

🌐 www.menuiserie-jacquemart.be



Epicerie du Centre «Chez Danielle»

Alimentation Générale

Dépôt de Pains-Sandwicherie

Rue de Burnaifontaine, 5
6929 Haut-Fays

Tél. 061 50 28 43

Horaires :

Dimanche & lundi

de 7h à 12h30

Du mardi au samedi

de 7h à 18h30

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

WARIN

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service



Mobil
LUBRIFIANTS

Ets WARIN s.a.

GRAIDE (station)

BEAURAING

Tel: 061/51.10.26

Tel: 082/71.33.66

www.warin-mazout.be

- Service - Qualité - Quantité
- N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
- Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur 12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS



Notre Mazout à la pointe de la technologie

**ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE**

Cabriole chaussures

Tél. 061 58 99 09

Nettoyage à sec

17, Rue de Charleville
5575 GEDINNE

WWW.WALLUX.COM/CHAUSSURES-CABRIOLE-GEDINNE



GABOR

GABOR

TAMARIS

La cuisine de CHRISTOPHE



14 FÉVRIER 2018

Ouverture de notre
restaurant avec ses
plats entièrement maison



Infos & réservations

Grand-Place 18, 6929 Haut-Fays

061/61.47.40 | lacuisinedechristophe@hotmail.com

Ouverture: VEN soir, SAM soir, DIM midi